



# AIDE SPORTIVE 30€ 3/12 ans FORMULAIRE DE DEMANDE

**Ce dossier est à retourner complété au Centre Communal d'Action Sociale, 1 rue des Maires Lambin à Comines. Une réponse vous sera apportée sous 15 jours.**



**Tout dossier incomplet ne pourra être traité.**

### PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION : (MERCİ DE NE PAS COMPLÉTER)

Date d'arrivée du dossier : .....

Date de validation du dossier : .....

Association concernée : .....

### PARTIE RÉSERVÉE À L'ASSOCIATION : (MERCİ DE NE PAS COMPLÉTER)

Nom de l'association : .....

Atteste que Nom de l'adhérent : ..... Prénom de l'adhérent : .....

est inscrit aux activités de l'association pour l'année 20..... pour un montant restant à charge de ..... € \*.

Ne bénéficie pas d'une utilisation du pass sport au sein de l'association

Date et signature (cachet)

## 1 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

*1 formulaire par demande*

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance\* : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Téléphone des parents : ..... Email : .....

### Composition de la famille :

Nom de famille du père : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Nom de famille de la mère : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

## Enfant(s)

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Signature :

## 2 PIÈCES À FOURNIR

- Justificatif de domicile de plus de 6 mois       Formulaire d'éligibilité complété par l'association et le demandeur
- RIB

## Règlement

### Article 1 - Bénéficiaires

L'ensemble des 3/12 ans Cominois est éligible à l'aide sportive.

### Article 2 - Attribution de l'aide

#### Article 2-1 - Conditions d'attribution

- Habiter Comines depuis plus de 6 mois
- Adhérer à une association sportive cominoise
- Être âgé de 3 à 12 ans
- Ne pas bénéficier d'une utilisation du pass sport au sein de l'association

#### Article 2-2 : Instruction et délivrance de l'aide

Le demandeur devra constituer un dossier de demande d'aide, à remettre au CCAS **entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 10 novembre.**

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile de plus de 6 mois
- RIB
- Formulaire d'éligibilité complété par l'association et le demandeur

### Article 3

Le bénéfice du dispositif est limité à une souscription d'une licence ou d'une adhésion auprès d'un club sportif cominois dans l'année. **L'aide facultative à la pratique sportive ne peut être sollicitée qu'une fois par année civile et est versée à hauteur des crédits inscrits au budget du C.C.A.S.**